

CENTRE DE PRESSE

INSTALLATIONS DES SERVICES

À LA CHARGE DU COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION

SALLE DE PRESSE (800 à 1 000 m²)

voir plan type

Les moyens matériels à mettre en place par le comité local d'organisation :

- 250 m linéaires de tables (prévoir 1 m par journaliste) ;
- 250 chaises avec un espace de 1,10 m entre chaque rangée ;
- 250 prises de courant électrique 220 V – 2 A réparties sur les tables ;
- fourniture d'un dispositif de collecte sélective dans la salle de presse via la mise en place de mobiliers de collecte intérieur adaptés à l'espace et l'affluence prévus ;
- prévoir des poubelles d'intérieur de 50L minimum permettant de mettre en place 5 îlots de 2 flux (emballages recyclables/ ordures ménagères) ;
- tous les réseaux wifi existants doivent cesser leur émission le jour de l'étape.

La présence de deux agents d'entretien pour assurer la propreté et le bon fonctionnement des toilettes est nécessaire durant la journée.

SALLE DE TÉLÉVISION ET D'INTERVIEWS

voir plan type

Espace situé à l'intérieur du centre de presse pouvant accueillir 50 journalistes assis.

Moyens matériels à mettre en place par le comité local d'organisation :

- 6 tables surélevées ou autres supports pour les postes télévisés ;
- 50 chaises ;
- 10 m linéaires de tables (en réserve) ;
- 15 prises de courant électrique 220 V – 2 A.

Les téléviseurs sont à la charge d'A.S.O. et répartis dans la salle par une équipe dédiée.

BUREAU DU SERVICE DE PRESSE (20 m²)

voir plan type

Espace situé à l'entrée du centre de presse.

Moyens matériels à mettre en place par le comité local d'organisation :

- 6 m de linéaires de tables ;
- 8 chaises ;
- 4 prises de courant électrique 220 V – 2 A.

BUREAU TRANSMISSIONS PHOTOS (120 m² environ) voir plan type

Local situé à proximité immédiate du centre de presse.

Ce bureau est doté de lignes téléphoniques, numériques, ADSL à libre disposition des journalistes + lignes fax et scanner (gestion par le personnel d'Orange).

Moyens matériels à mettre en place par le comité local d'organisation :

- 50 m de linéaires de tables ;
- 7 tables séparées de 1,50 x 0,70 ;
- 30 chaises ;
- 35 prises de courant électrique 220 V – 2 A réparties dans le local.





HP : haut-parleur
TV : téléviseur sur support

- 300 ml de tables
- 300 chaises
- 350 prises électriques
- Dégagement 3 m x 3 m pour classement

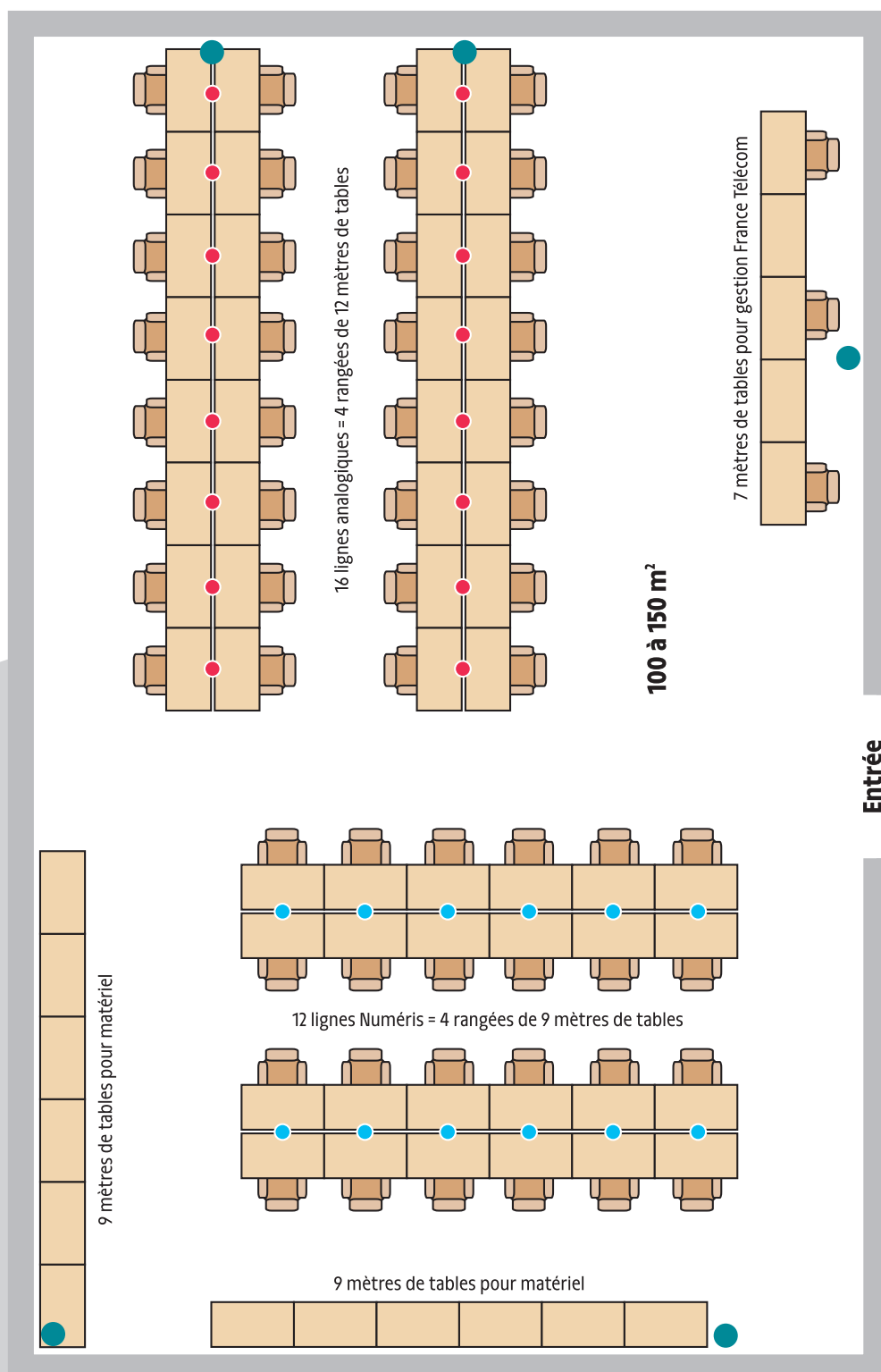
PLAN TYPE BUREAU TEMPORAIRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

À la charge d'A.S.O.

- Alimentation électrique
- Ligne analogique
- Ligne Numéris

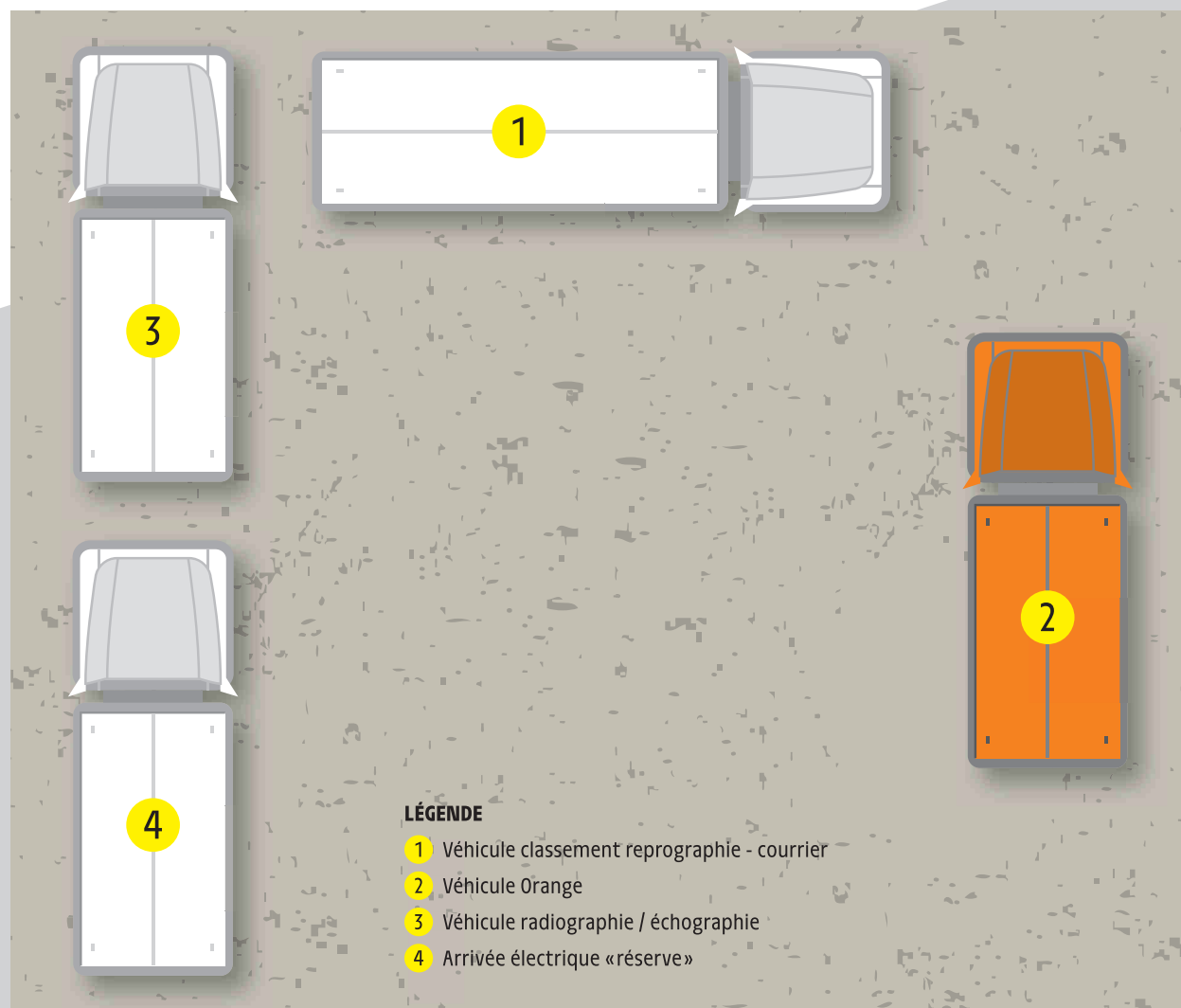
À la charge du comité local d'organisation

- 30 mètres linéaires de tables
- 7 tables séparées de 1,50 x 0,70 m
- 50 chaises
- 35 prises électriques 220V - 2A



PLAN TYPE IMPLANTATION VÉHICULES SERVICES ITINÉRANTS

PARKING VÉHICULES SERVICES ITINÉRANTS



PARKING OFFICIELS/PRESSE

Prévoir à proximité du centre de presse - permanence d'accueil un parking pouvant accueillir entre 350 à 400 véhicules

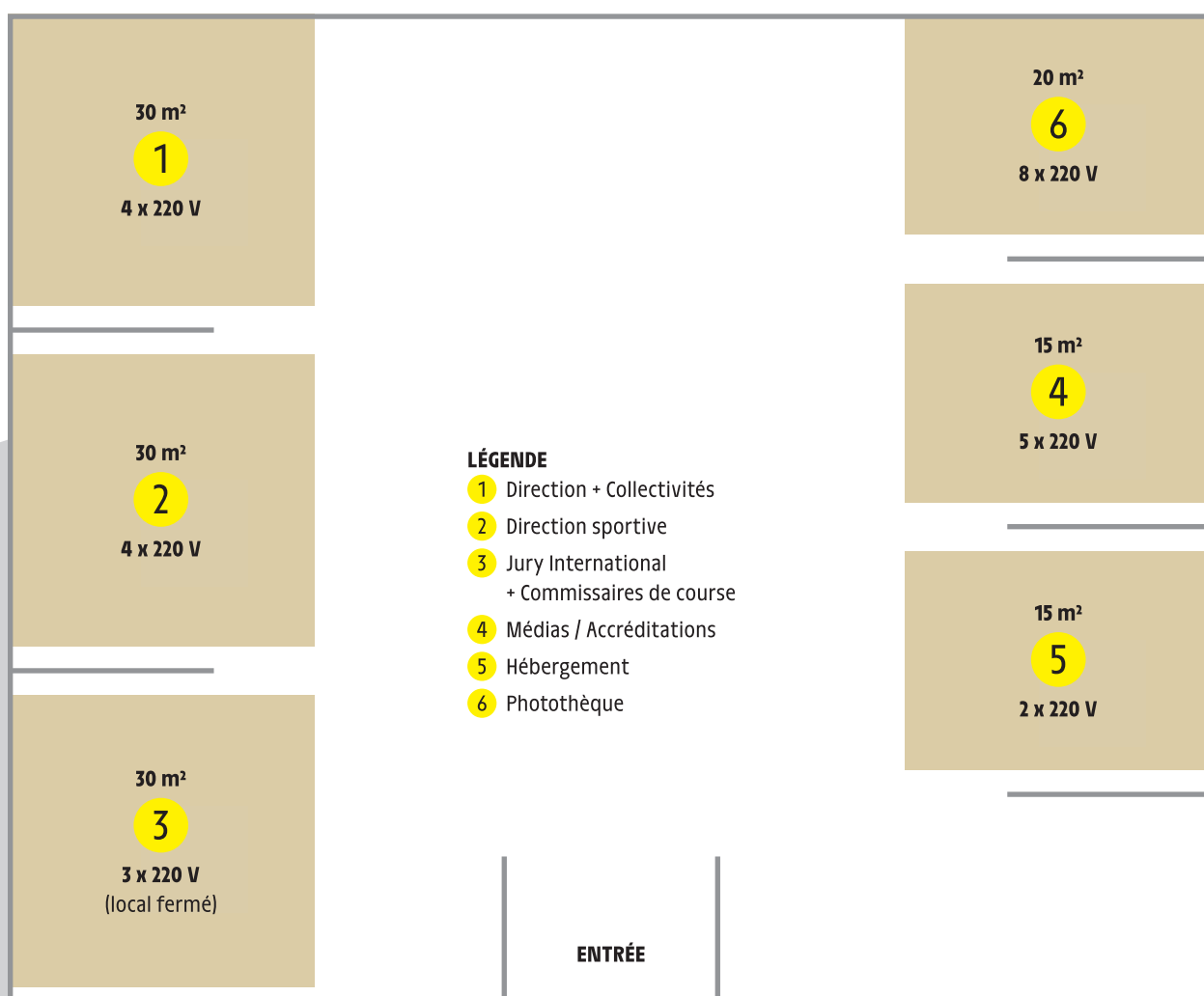
La gestion des accès à tous ces espaces est effectuée par des contrôleurs A.S.O..



IMPLANTATION DES BUREAUX ORGANISATION

À LA CHARGE DU COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION

- La présence de deux agents d'entretien pour assurer la propreté et le bon fonctionnement des sanitaires ;
- la fourniture d'un dispositif de collecte sélective via la mise en place de mobilier de collecte intérieur adaptés à l'espace et l'affluence prévus ;
- prévoir des poubelles d'intérieur de 50 L minimum permettant de mettre en place 3 îlots de 2 flux (emballages recyclables/ ordures ménagères) ;
- la séparation des différents bureaux est facultative et peut être réalisée par la mise en place de plantes vertes ou paravents ;
- la décoration générale des locaux laissée à l'initiative du comité local d'organisation ;
- les besoins en courant électrique, se référer à la liste des bureaux. La présence d'un électricien toute la journée de l'étape ;
- une superficie de 250 à 300 m² en fonction des locaux.



BUREAUX ORGANISATION

BUREAUX ORGANISATION

- Fourniture d'un dispositif de collecte sélective via la mise en place de mobilier de collecte intérieur adaptés à l'espace et l'affluence prévus ;
- prévoir des poubelles d'intérieur de 50 L minimum permettant de mettre en place 3 îlots de 2 flux (emballages recyclables/ ordures ménagères) ;
- la présence de deux agents d'entretien pour assurer la propreté et le bon fonctionnement des sanitaires ;
- la séparation des différents bureaux est facultative et peut être réalisée par la mise en place de plantes vertes ou paravents ;
- la décoration générale des locaux laissée à l'initiative du comité local d'organisation ;
- les besoins en courant électrique, se référer à la liste des bureaux. Présence d'un électricien toute la journée de l'étape ;
- une superficie de 200 à 250 m² en fonction des locaux - 8 bureaux.

BUREAU N°	APPELLATION	SUPERFICIE	MATÉRIEL	NOMBRE DE PRISES
1	Direction + Collectivités Tour de France	30 m ² local fermé	4 bureaux - 4 chaises 8 ml de tables - 8 chaises	4
2	Direction sportive	30 m ²	6 ml de tables - 10 chaises	6
3	Jury International + Commissaires de course	30 m ²	6 ml de tables - 12 chaises	3
4	Médias / Accréditations	15 m ²	6 ml de tables - 5 chaises	5
5	Hébergement	15 m ²	4 ml de tables - 5 chaises	2
6	Photothèque	20 m ²	8 ml de tables - 8 chaises	8

Le comité local d'organisation veillera à la vérification et à l'entretien permanent des sanitaires et à la décoration générale des locaux.

N.B. : le nombre de bureaux peut varier en fonction des sites. Se reporter au rapport technique spécifique de l'étape ainsi qu'à son plan établi.

PARKING VÉHICULES SERVICES ITINÉRANTS voir plan type

À LA CHARGE DU COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION

PARKING VÉHICULES SERVICES ITINÉRANTS (INSTALLATION DEVANT LE CENTRE DE PRESSE)	- véhicule radiographie : 1 prise 16 A mono standard - véhicule flocage maillots : 16 A mono standard - véhicule Orange : 32 A mono / P. 17 (2 branchements) – 380 V – 32 A* - véhicule reprographie-courrier : 16 A mono standard - réserve : 1 tableau à 3 prises 16 A monophasé * sous réserve de renforcement du réseau
CENTRE DE PRESSE	- salle de presse : 250 prises ordinaires 220 V – 2 A réparties sur les tables - bureau du service de presse : 4 prises ordinaires 220 V – 2 A - bureau transmissions photos : 35 prises ordinaires 220 V – 2 A réparties dans le local - salle de télévision : 15 prises 220 V – 2 A réparties dans la salle

- Le dispositif électrique doit être opérationnel dès la veille de l'étape ;
- la présence d'un électricien toute la journée de l'étape ;
- veillez à l'éclairage des structures chapiteaux ;
- l'accès des locaux doit être possible la veille de l'étape aux représentants d'Orange dès 14h00.

N.B. : pas de groupe électrogène sauf cas particuliers validés par le Commissaire général

MOYENS TÉLÉPHONIQUES

Dans le cadre du partenariat A.S.O./Orange, les moyens sont à la charge de l'opérateur Orange (wifi, fibre optique, etc.).



Photo d'illustration

PANNEAUTAGE ET FLÉCHAGE



- Le panneautage et le fléchage à la charge d'A.S.O., sont mis en place par la ville, la veille de l'étape ;
- un affichage général est à réaliser à l'entrée des bureaux pour orienter les membres de l'organisation du Tour de France ;
- un affichage direct est à réaliser sur le bureau désigné à l'aide des plans que vous avez réceptionnés.

